

**Conseiller(e) spécialisé(e) Bois Bocage Paysage
CDI**

Les missions

A temps partagé entre la Chambre d'agriculture de la Sarthe et de la Mayenne, le conseiller Forêt Bois Bocage paysage aura pour missions :

- ◆ Apporter du conseil individuel ou collectif et de l'expertise dans le domaine de la gestion de l'arbre, de la haie, de la forêt et de l'agroforesterie
- ◆ Réaliser des diagnostics bocagers territoriaux en lien avec les projets des collectivités
- ◆ Constituer, avec les partenaires et les collectivités des actions sur le thème du bocage, en assurer l'animation
- ◆ Etre la personne ressource sur les enjeux Natura 2000 des zones bocagères (création, gestion et renouvellement d'arbres têtards)

Le profil

Les compétences

- ◆ Ingénieur Agri forêt ou BTS gestion forestière avec expérience
- ◆ Solides connaissances techniques de l'arbre et du bocage
- ◆ Capacité d'animation et de négociation avec les collectivités
- ◆ Capacité de synthèse et de rédaction
- ◆ Autonomie, rigueur et réactivité
- ◆ Maîtrise des outils informatiques et géomatiques

Les conditions
d'emploi

- ◆ Contrat à durée indéterminée à pourvoir dès avril
- ◆ Poste basé au Mans pour un mi-temps et à Laval pour un mi-temps
- ◆ Déplacements sur les deux départements
- ◆ Mise à disposition d'un véhicule
- ◆ Rémunération, selon la grille Chambre d'agriculture et expérience

Les contacts

Lettre de candidature manuscrite et CV, à adresser

avant le 25 février 2015 au

Directeur général de la Chambre d'agriculture de la Sarthe

15 rue Jean Grémillon - 72013 LE MANS Cédex 2

☎ 02.43.29.24.10 - ✉ direction@sarthe.chambagri.fr